Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-5717-9	**Numéro de version:**	5.01
Date de révision:	16/05/2025	**Annule et remplace la version du :**	19/01/2024

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M (TM) Scotch Bâton de colle Classique

Numéros d'identification de produit

UU-0016-0721-5	UU-0031-6728-3	UU-0031-6741-6	UU-0081-9575-0	UU-0082-9515-4
UU-0082-9731-7	UU-0127-4352-0			
7100078269	7100078266	7100113492	7100112359	7100115359
7100115693	7100046723	7100310858		

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: CER-productstewardship@mmm.com
Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires/irritations oculaires et les résultats de test ne répondent pas aux critères de classification.
Un mélange similaire a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests ne répondent pas aux critères de

classification.

CLASSIFICATION:
Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE
Ne s'applique pas.

Information requise selon le Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides :
Contient un produit biocide (conservateur): IPBC. Risque de sensibilisation cutanée .

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Eau	(N° CAS) 7732-18-5 (N° CE) 231-791-2	40 - 55	Substance non classée comme dangereuse
Saccharose	(N° CAS) 57-50-1 (N° CE) 200-334-9	< 25	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
2-Propenoic acide, 2-methyl-, polymère avec butyl 2-propenoate, méthyl 2-méthyl-2-propenoate et méthyl 2-propenoate	(N° CAS) 67846-38-2	5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Stéarate de sodium	(N° CAS) 822-16-2 (N° CE) 212-490-5	3 - 7	Tox.aquatique chronique 3, H412
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	(N° CAS) 9003-39-8	< 7	Substance non classée comme dangereuse
Glycérol	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	< 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
2-Amino-2-méthylpropanol	(N° CAS) 124-68-5 (N° CE) 204-709-8 (N° REACH) 01-2119475788-16	< 1	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Tox.aquatique chronique 3, H412
Hydroxyde de sodium	(N° CAS) 1310-73-2 (N° CE) 215-185-5	< 1	Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 Met. Corr. 1, H290
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	(N° CAS) 55406-53-6	< 0,05	Tox. aigüe 3, H331

	(N° CE) 259-627-5		Tox. aigüe 4, H302 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317 STOT RE 1, H372 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Hydroxyde de sodium	(N° CAS) 1310-73-2 (N° CE) 215-185-5	(C >= 5%) Corr. cutanée 1A, H314 (2% =< C < 5%) Corr. cutanée 1B, H314 (0.5% =< C < 2%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 2%) Lésions oculaires 1, H318 (0.5% =< C < 2%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux:
Aucun besoin pour des premiers secours n'est anticipé. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. Si vous êts concernés, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition

Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS. Évacuer la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition

professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	OELs Belgique	CEIL:2 mg/m3	Irritation ou un poison aigü existe
Glycérol	56-81-5	OELs Belgique	VLEP (brouillard) (8 heures):10 mg/m3	
Saccharose	57-50-1	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	
Stéarates	822-16-2	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m3	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Néoprène	0.5	=> 8 heures
Caoutchouc nitrile.	0.35	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:
Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Solide
Couleur	blanc
Odeur	Odeur caractéristique
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	>=52 °C

Point/intervalle d'ébullition:	100 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	*Non applicable.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	10,3 - 12
Viscosité cinématique	8 333 - 31 579 mm²/s
Hydrosolubilité	80 - 100 %
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,95 - 1,2 g/cm3
Densité relative	*Non applicable.*
Densité de vapeur relative	*Non applicable.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	0,05 %
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Conditions de température et de cisaillement élevées.
Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu. Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Saccharose	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Saccharose	Ingestion	Rat	LD50 29 700 mg/kg
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,2 mg/l
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Ingestion	Rat	LD50 100 000 mg/kg
Stéarate de sodium	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Stéarate de sodium	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycérol	Cutané	Lapin	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Glycérol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

2-Amino-2-méthylpropanol	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Rat	LD50 2 900 mg/kg
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,67 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Rat	LD50 1 056 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Lapin	Aucune irritation significative
Stéarate de sodium	Composants similaires	Aucune irritation significative
Glycérol	Lapin	Aucune irritation significative
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Irritant
Hydroxyde de sodium	Lapin	Corrosif
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Stéarate de sodium	Composants similaires	Aucune irritation significative
Glycérol	Lapin	Aucune irritation significative
2-Amino-2-méthylpropanol	Lapin	Corrosif
Hydroxyde de sodium	Lapin	Corrosif
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Humain	Non-classifié
Stéarate de sodium	Composants similaires	Non-classifié
Glycérol	Cochon d'Inde	Non-classifié
2-Amino-2-méthylpropanol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Hydroxyde de sodium	Humain	Non-classifié
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur

Polymère n-Vinylpyrrolidinone	In vitro	Non mutagène
Stéarate de sodium	In vitro	Non mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In vitro	Non mutagène
2-Amino-2-méthylpropanol	In vivo	Non mutagène
Hydroxyde de sodium	In vitro	Non mutagène
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	In vitro	Non mutagène
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Glycérol	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Glycérol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
Glycérol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/jour	2 génération
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	37 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 37,5 mg/kg/jour	2 génération
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 37,5 mg/kg/jour	2 génération
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
2-Amino-2-méthylpropanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL Non disponible	

Hydroxyde de sodium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Glycérol	Inhalation	Système respiratoire | Coeur | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérol	Ingestion	Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 10 000 mg/kg/jour	2 années
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 23 mg/kg/jour	90 jours
2-Amino-2-méthylpropanol	Ingestion	sang | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Chien	NOAEL 2,8 mg/kg/jour	1 années
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Cutané	la peau | Coeur | système hématopoïétique | Foie | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 500 mg/kg/jour	90 jours
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,00116 mg/l	90 jours
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Inhalation	Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,00625 mg/l	90 jours
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Ingestion	Foie | système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Saccharose	57-50-1	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
2-Propenoic acide, 2-methyl-, polymère avec butyl 2-propenoate, méthyl 2-méthyl-2-propenoate et méthyl 2-propenoate	67846-38-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	9003-39-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Stéarate de sodium	822-16-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	150 mg/l
Stéarate de sodium	822-16-2	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Stéarate de sodium	822-16-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	19 mg/l
Stéarate de sodium	822-16-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	31 mg/l
Stéarate de sodium	822-16-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,48 mg/l
Glycérol	56-81-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	54 000 mg/l
Glycérol	56-81-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	1 955 mg/l
Glycérol	56-81-5	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	10 000 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	Expérimental	96 heures	LC50	180 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Crevette commune	Expérimental	96 heures	LC50	170 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC50	>103 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Poisson	Expérimental	96 heures	LC50	175 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>103 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	59 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Diatomée	Expérimental	72 heures	ErC10	>103 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	68,8 mg/l
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	342,9 mg/l

Hydroxyde de sodium	1310-73-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	44 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,053 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,067 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	0,645 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Vairon de Fathead	Expérimental	35 jours	NOEC	0,0084 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,013 mg/l
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,0499 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Saccharose	57-50-1	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
2-Propenoic acide, 2-methyl-, polymère avec butyl 2-propenoate, méthyl 2-méthyl-2-propenoate et méthyl 2-propenoate	67846-38-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	9003-39-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Stéarate de sodium	822-16-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Glycérol	56-81-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	63 %BOD/ThOD	OCDE 301C
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	89.3 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.1 jours (t 1/2)	
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental similaire à l'OCDE 305	30 jours	évolution dioxyde de carbone	50 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	21 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole

Saccharose	57-50-1	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-3.70	
2-Propenoic acide, 2-methyl-, polymère avec butyl 2-propenoate, méthyl 2-méthyl-2-propenoate et méthyl 2-propenoate	67846-38-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	9003-39-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Stéarate de sodium	822-16-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Glycérol	56-81-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.75	simlaire à l'OECD 107
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.63	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.81	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Glycérol	56-81-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	<1 l/kg	Episuite™
2-Amino-2-méthylpropanol	124-68-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	55406-53-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	126	

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses

conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 28 Peintures, encres, colles et résines autres que celles visées à la rubrique 20 01 27.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	**Transport aérien (IATA)**	**Transport maritime (IMDG)**
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Polymère n-Vinylpyrrolidinone	9003-39-8	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce matérial sont conformes les provision du 'Japan Industrial Safety and Health Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter votre division de vente pour plus d'information. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC .

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be